



Le 23/06/22.

## Communications intersyndicales

Suite au mouvement de grève, nous avons rencontré le directeur financier qui nous a informé qu'il n'y a pas d'argent sur le périmètre COMDATA FRANCE. Ils sont, selon eux, dans l'incapacité d'augmenter l'enveloppe de 500 000€.

L'ensemble des Organisations Syndicales a demandé le doublement de cette somme. Nos « **CHERS** » dirigeants restent sur leur enveloppe de 500 000€ au prorata du temps de travail et du temps de présence.

Pour nos « **CHERS** » dirigeants, seuls les salariés avec un salaire brut « **INFÉRIEUR** » à 20800€ / an seront éligibles à une prime.

Nous n'avons pas **demandé l'aumône**, nous avons demandé un geste financier « **FORT** » pour l'ensemble des salariés.

Nos « **CHERS** » Dirigeants étant devenus subitement « **SOURDS** », les ELUS de l'UES et les Organisations Syndicales ont donc pris la décision en réunion le 22 juin 2022 de faire expertiser les comptes de COMDATA FRANCE.

Cette expertise déterminera si oui ou non nos « **CHERS** » dirigeants disposent d'une enveloppe autre que 500000€ contrairement à ce qu'ils veulent nous le laisser croire

Il nous paraît curieux qu'une entreprise d'envergure internationale en pleine phase de rachat par un nouvel actionnaire ne gagne pas d'argent et ne dispose pas d'un capital de réserve ...



COMDATA FRANCE engrange des **bénéfices** chaque année depuis la création de l'entité Comdata !!!

En parallèle de ce communiqué, l'intersyndicale a décidé d'alerter le **syndicat patronal** auquel est affilié COMDATA FRANCE (la branche SP2C) sur le manque de dialogue social dans notre entreprise.

Ne souhaitant pas impacter plus lourdement les salariés qui se sont joints au mouvement national, il nous semble plus raisonnable pour tous **d'attendre la conclusion** de l'expertise qui marquera la continuité ou la fin du mouvement de grève.

**La mobilisation de chacun a permis de faire savoir à la Direction que nous sommes déterminés à défendre nos conditions de travail.**

**Merci à l'ensemble des salariés de s'être impliqués dans ce mouvement. C'est ensemble que nous pourrons faire bouger les choses ! Le mouvement de grève prend donc fin à partir du mardi 28 juin 2022.**

**Nous nous engageons à revenir vers vous pour vous tenir informé de l'avancement de l'expertise.**

